Fonctionnement du CD

Saisine de la CAB ou autosaisine du CD

Examen de la demande en Bureau (validation ou demande de précisions)

Puis établissement du calendrier de travail.

Chaque leader de thématique réunit son groupe de travail pour participer à l'élaboration d'une contribution transversale.

Le Rapporteur rédige la synthèse des contributions des groupes de travail.

Le Bureau valide la synthèse et inscrit la contribution à l'ordre du jour de la Plénière.

La contribution est présentée, débattue et votée en Plénière : validation, rejet ou ajournement.

Transmission de la contribution validée au Président de la CAB par la Présidente du CD.

Réponse du Président de la CAB au CD.

Présentation au Conseil communautaire dans le rapport annuel du CD